

La startup toulousaine Netwave lève 1,2 million d'euros supplémentaires

Après un premier tour de table de 2,8 millions d'euros en décembre 2013, la startup toulousaine vient d'annoncer avoir bouclé une autre levée de fonds de 1,2 million auprès de Banexi Ventures Partners, premier fonds à rejoindre les investisseurs de Netwave. Une opération intermédiaire de 900 000 euros a été réalisée à l'été 2014.

Le processus de levée de fonds est très souvent beaucoup plus long qu'espéré et l'histoire de Netwave en est l'illustration parfaite. Tout part d'une question de timing : rencontré il y a plus de 18 mois, le fonds Banexi Ventures Partners n'a pas pu répondre aux ambitions de la jeune pousse à cette période. Une année et demi, quelques réunions, beaucoup de questions, de challenges et de remises en cause plus tard, Banexi Ventures Partners a pris la décision d'accompagner Netwave au long cours.

[quote]« Cette démarche originale, exigeante, darwinienne a contribué de manière déterminante à notre décision d'accueillir Banexi. Nous étions déjà associés dans la réflexion, la stratégie et le travail avant que de l'être au capital. Le gros avantage ? Nous savions que nous pourrions travailler ensemble. L'affectio societatis devenait évident après une année de travail commun » déclare Jean-Luc Bernard, Président de Netwave.*[/quote]*

L'arrivée de Banexi provoque quelques changements notoires en internes, notamment au board avec l'arrivée de François Momboisse, président de la FEVAD et Daniel Benchimol, Président d'Eurogiciel et de Digital Place le cluster IT-MidiPy, à l'origine du Label Cloud. Ces deux personnalités rejoignent donc Philippe Herber au Conseil de Surveillance de Netwave, qui nourrit

désormais de nouvelles ambitions.

Cette levée de fonds va permettre le recrutement de nouveaux talents et la structuration du management team, ainsi que les premiers tests de la technologie Netwave en pre-targeting et retargeting. En termes de chiffres d'affaires, Netwave Booster, le produit phare de la jeune pousse, devrait dépasser le million d'euros de revenus. Autre élément qui était aussi au programme de la dernière levée de fonds : l'international « *si les vents sont favorables* » précise Jean-Luc Bernard.